

### De « l'admirable bonté de Madame Claire »...

Les sœurs de Claire, témoins au Procès de canonisation, « louent hautement » la « sainteté de vie et l'admirable bonté de Madame Claire »<sup>1</sup>, si « bienveillante et appliquée à toute chose vertueuse ». La vertu : cette disposition acquise qui nous rend aptes à affronter la vie et à nous construire, en choisissant de plus en plus librement et joyeusement le bien !

Bonté de Claire, aux multiples harmoniques : « douceur, humilité, patience, bonté, mansuétude, bienveillance » ... Pourquoi pas nous arrêter sur chacun de ces mots pour en goûter le sens, nous en pénétrer le cœur, et « nous laisser transformer » à la manière de Claire ! Laissons ce soin au lecteur ; et limitons-nous ici à évoquer quelques aspects de cette bonté.

#### **À la source de toute bonté : « contemple et transforme-toi. »**

C'est dans la bonté de Dieu, « *Bien Unique, Total et Souverain, de qui vient tout bien et sans qui n'est aucun bien* », que s'enracine la petite plante de François. Le début du Testament de Claire est un hymne à la bonté du Père des miséricordes, à l'abondance de ses bienfaits, dont la vocation quotidiennement renouvelée est la plus haute expression. La

bienveillance de Dieu pour Claire et ses sœurs s'avère « *copieuse* » et se décline en abondante miséricorde, grâce, charité, élection, illumination du cœur. Bonté révélée par « *Celui qui nous comble de sa bonté, nous imprègne de sa douceur* »<sup>2</sup>, et dont Claire, pleine de gratitude, contemple la manifestation dans le don de François - fondateur, planteur et aide dans le service du Christ - et dans le don de chacune de ses sœurs. Elle sait que Celui qui nous appelle nous soutient par sa grâce, afin qu'avec son aide nous puissions lui rendre multiplié le talent reçu : au bon commencement, il joint « *accroissement et persévérance finale* » ! En cette bénédiction manifeste, Claire met toute sa confiance - et veut y enraciner ses sœurs - : « *Ne crains pas : Dieu est fidèle... Il répandra sa bénédiction sur toi et sur tes filles* ». (Lettre à Ermentrude, 15).

#### **Comment cette Bonté contemplée transforme-t-elle le quotidien de Claire et de ses sœurs ?**

Claire fait le bien, de manière humble et concrète, discrète et quotidienne. Nous connaissons ses gestes : elle bénit et partage le pain, se lève la nuit pour recouvrir ses sœurs et les protéger du froid, leur lave les pieds au retour de la

---

<sup>1</sup> Procès XV, 1

---

<sup>2</sup> 4<sup>ème</sup> lettre de Claire à Agnès de Prague 9

## 332 B8 RF De l'admirable bonté de Madame Claire

quête, console les affligées... Son Procès en témoigne ; et ses écrits tracent le chemin qu'elle a suivi : Claire nous encourage à manifester **par des actes** l'amour dont le Christ nous aime. Dans une vie où la parole est rare, il revient aux gestes de parler ! Et c'est d'abord dans l'identification à Jésus Serviteur que Claire trouve les gestes qui font d'elle un miroir de la bonté de Dieu.

L'indispensable vertu de prudence dans l'exercice du gouvernement de sa communauté traduit aussi la bonté du Père des miséricordes : la Forme de vie invite l'abbesse au discernement quant aux besoins des sœurs, à la sollicitude pour donner aux candidates une sœur apte à les former. Les dispenses accordées aux jeunes, à celles qui sont fragiles, ou encore servent hors du monastère, témoignent d'une bonté qui porte attention à chacune et fait droit à la fragilité. Celle qui est « *mère et servante de ses sœurs* » doit se montrer prévoyante et discrète, en particulier dans sa manière d'utiliser les aumônes, s'appliquant à pourvoir chacune selon sa nécessité. Et puis, de cette bonté, tout le monde a sa part : il s'agit de donner à toutes l'affection requise, comme de s'enquérir avec sollicitude des besoins des sœurs malades en vue d'y pourvoir charitablement. S'opère alors une véritable émulation mutuelle dans le bien, comme en un jeu de miroirs. Si l'abbesse est appelée à un titre spécial à exercer

pareille sollicitude, toutes les sœurs y sont invitées<sup>3</sup>, stimulées par son exemple<sup>4</sup>.

Pour autant, bonté n'est pas mièvrerie : Claire ne change pas le sel en sucre, mais excelle à allier force et douceur. « *Elle ne montrait avec ses sœurs que joie spirituelle, leur donnant de saints enseignements en toute bienveillance et mansuétude, les admonestant diligemment* ». Ses sœurs témoignent de « *son zèle pour les corrections nécessaires* » et de « *sa douceur dans les exhortations* ». Si ses paroles d'admonition furent « efficaces », c'est sans doute parce qu'elles furent dites « *si gracieusement et si sagement à toutes les sœurs* »<sup>5</sup>, « *humblement et charitablement* ». Bienveillance fondamentale qui rend accessible<sup>6</sup> : on peut s'approcher avec une juste « familiarité » de celle en qui brille ces vertus, pour manifester avec assurance ses nécessités ou celles du prochain ; on ose « *recourir à toute heure avec confiance* », en même temps que de manière ajustée, à celle dont la bonté et la bienveillance se traduisent avant tout en service.

Sœur Christine Marie,  
Monastère Sainte-Claire, Arras (62)

---

<sup>3</sup> Cf. Règle de Claire IV 10, VIII 12-13, etc...

<sup>4</sup> Testament de Claire 19.

<sup>5</sup> Cf. Procès de canonisation VI 4, XII 6, XIV 3...

<sup>6</sup> Testament de sainte Claire 65-66.